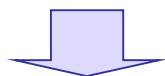


ASSURANCE ANNULATION DE SEJOUR : PROCEDURE DE SOUSCRIPTION

PAR INTERNET

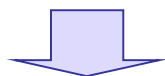
Assurance Annulation peut être souscrite en cliquant « *Je souhaite souscrire l'assurance annulation : R Oui E Non* »



Le client souscrit
La cotisation TTC de la garantie lui est automatiquement facturée par le camping avec les frais de réservation.

PAR TELEPHONE

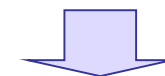
Lors d'une réservation téléphonique, l'opératrice propose systématiquement l'assurance Annulation. Elle l'informe des garanties et du tarif.



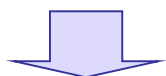
Le client est couvert lorsque le règlement est effectué.

PAR FORMULAIRE

Lors de l'envoi courrier du contrat et/ou de la confirmation de réservation, le camping joint le formulaire de souscription.



Le client souscrit.
Il envoie le formulaire complété avec le règlement au Cabinet Tolède



Le camping encaisse les primes et nous transmet la liste des souscripteurs par e-mail sous forme de tableau Excel à reservation@assurancecamping.com .
Les informations à fournir sont :

- Noms, prénoms des assurés.
- Nom du camping
- Date d'arrivée
- Date de départ
- Frais de réservation

Un tableau Excel type vous sera transmis

Paramétrez avec votre web-master votre site Internet pour extraire automatiquement les informations de souscription vers le tableau Excel.

Envoi du bordereau mensuel tout les 10 du mois

Dans le cas d'une souscription à moins d'un mois du départ : Nous envoyer les infos immédiatement.



A.TOL facture mensuellement au camping le nombre de souscription



Le camping règle A.TOL par chèque.